

LA BIÈRE FABRIQUÉE AU MANITOBA

M. WARD demande:

1. Quelle quantité de bière a-t-on fabriquée au Manitoba chaque année de 1915 à 1923 inclusivement?
2. Quel revenu le pays a-t-il tiré de cette production dans les années susdites au Manitoba?
3. Quels rapports sur les infractions à la loi des liqueurs enivrantes commises par de brasseries du Manitoba a-t-on faits aux autorités fédérales chaque année de 1915 à 1923 inclusivement?
4. Quelles décisions le gouvernement a-t-il prises, relativement au maintien des licences tenues par les brasseries convaincues d'infractions à la loi?
5. Quelle quantité totale de vins et liqueurs spiritueuses a été (a) importée au Canada, (b) produite au Canada, chaque année, de 1915 à 1923 inclusivement?
6. Quelle quantité totale de bière et boissons maltées a été (a) importée au Canada, (b) produite au Canada, chaque année, de 1915 à 1923 inclusivement?

L'hon. M. BUREAU:

1 et 2. Etat indiquant la quantité de boissons maltées fabriquées au Manitoba, et le droit d'accise ainsi que les impôts d'accise accrus sur celles-ci, pour les exercices clos les 31 mars, de 1916 à 1924, inclusivement.

Année	Droits d'accise		
	Boissons maltées Gals.	sur les boissons maltées	Impôts d'accise
1916..	2,658,488	\$ 9,347	.....
1917..	1,666,090	4,254	.....
1918..	1,838,477	6,142	.....
1919..	1,551,185	3,681	.....
1920..	2,178,527	8,069	.....
1921..	2,212,918	8,167	\$142,014
1922..	1,576,019	2,742	15,336
1923..	2,377,223	9,234	130,360
1924..	2,475,624	28,032	192,511

5 et 6. Spiritueux et boissons maltées fabriquées au Canada pendant les exercices clos les 31 mars, de 1916 à 1924, inclusive-ment.

Année	*Spiritueux Gals. de preuve	Boissons maltées Gals.
	1916..	3,450,012
1917..	6,400,119	34,949,683
1918..	3,566,955	28,717,539
1919..	4,187,109	26,247,562
1920..	2,356,329	36,984,278
1921..	4,194,691	36,194,626
1922..	5,050,188	38,541,746
1923..	3,828,879	36,902,066
1924..	4,411,896	44,080,490

Importations de boissons maltées, de spiritueux et de vins entrés pour consommation au Canada, pendant les exercices clos les 31 mars, de 1916 à 1924.

Année	Boissons maltées Gallons	Spiritueux Gallons	Vins Gallons
	1916..	331,633	2,341,765
1917..	188,155	1,665,096	530,631
1918..	100,723	1,208,707	529,017
1919..	17,903	441,633	223,865
1920..	38,760	1,444,601	720,556
1921..	66,738	3,554,214	694,149
1922..	46,706	1,368,297	364,517
1923..	54,134	1,210,413	341,983
1924..	96,339	1,388,186	567,719

\*Le ministère ne possède aucun document relatif à la fabrication des vins canadiens.

3. M. J. H. MacLean, inspecteur en chef, sous le régime de la loi de tempérance du Manitoba, a informé le ministère, le 17 février 1922, que des amendes avaient été imposées aux fabricants de bière suivants pour violation de ladite loi:

La E. L. Brewery Co., Winnipeg (Man.), le 28 février 1921, \$200; le 14 novembre 1921, \$300; le 20 décembre 1921, \$1,000.

Frank P. Shea, Winnipeg (Man.), le 20 octobre 1921, \$300.

La Home Brewery Co., Winnipeg (Man.), le 19 décembre 1921, \$1,000; le 16 janvier 1922, \$200.

Idelweiss Brewery, Winnipeg (Man.), le 21 mars 1921, \$300; le 30 août 1921, \$500.

4. Le département est informé que le ministre n'a pas l'autorité d'annuler ces permis en vertu de l'article 2 du chapitre 19 des statuts de 1916 sauf lorsque le tribunal les a déclarés forfaits, sous l'empire dudit article.

LE BLE DES ETATS-UNIS DANS LES ELEVEURS CANADIENS

M. SPENCER demande:

Quelle quantité de blé provenant des Etats-Unis, a été prise chaque année dans les éleveurs publics ou privés de tête de ligne du Canada, en 1921, 1922 et 1923 respectivement?

L'hon. M. LOW (ministre du Commerce): Dans les éleveurs publics ou privé de la division ouest d'inspection on ne fait pas du tout la manutention du blé de provenance américaine. Parfois, il arrive à la tête des lacs une petite quantité de maïs venant des Etats-Unis. Cependant les éleveurs publics de la division est d'inspection reçoivent régulièrement des quantités considérables de blé américain en transit. Voici les détails de leur manutention pendant les campagnes terminées respectivement le 31 août 1921, 1922 et 1923:

N.-C. élév., Depot-Harbour..	197,873	1,636,639	915,012
P.-C. élév., Pt.-McC. Nicoll..	6,917,322	9,056,995	8,171,966
Aberdeen Elev., Co., Tiffin..	742,671	538,110	353,390
Midland Elev. Co., Midland..	746,112	808,397	477,944
N.-C. élév., Collingwood..	.....	53,466	.....
Goderich Elev. & Transit Co., Goderich..	60,880	113,428	70,645
Élev. de l'Etat, Pt.-Colborne..	6,599,629	9,200,367	8,865,903
Maple Leaf Mig. Co. Pt.-Colborne..	1,097,392	.....	1,474,267
Comm. du port, éleveur 1, 2 et B., Montréal..	10,938,671	25,864,944	26,261,481
*Montreal Warehousing Co..	2,443,046	5,512,166	3,132,678